



Fédération des Associations
de Musiques & Danses
Traditionnelles

Parthenay, le 18 novembre 2006

**Communication aux participants au colloque de Nice de novembre 2006, sur
l'ethnomusicologie de la France et la création d'une société savante.**

Chers ethnomusicologues

Les acteurs des musiques et danses traditionnelles en France ont besoin des recherches des ethnomusicologues, surtout quand elles s'annoncent comme lors de l'introduction au colloque de Nice, **transdisciplinaires** (le Président de l'Université), **multiculturelles** (Luc Charles Dominique), fondées sur la nécessaire dimension de "**l'expérience vécue**" (Bernard Lortat-Jacob), et capables de réfléchir à la contradiction qui consiste à étudier une **musique "autre"**, une musique qui, par définition, "n'est déjà plus ce qu'elle était", voire "une musique de l'Autre" (Denis Laborde).

La FAMDT suit donc avec intérêt la création d'une société consacrée à l'ethnomusicologie de la France. Elle formule le vœu d'une société, savante et généreuse, qui associerait étroitement à ses travaux universitaires, les associations et les acteurs d'aujourd'hui, l'"Autre (?)", dans le cadre d'une recherche-action susceptible de transformer, à la fois la recherche et les pratiques. Et pour reprendre la métaphore de Michel De Lannoy, la FAMDT attire l'attention des horlogers à concevoir une horloge avec ceux qui ont besoin de savoir l'heure... et cela d'autant plus que ces derniers ont, depuis des années, développé des ateliers et des outils qui sont à la disposition des chercheurs.

Pour mémoire, dans le cadre d'une convention de Pôle associé de la BnF, les 5 centres de documentation du pôle FAMDT, ont documenté, numérisé et rendu aisément accessible à travers des bases de données, plus de 4 000 heures d'archives ethnographiques régionales, ce qui représente le plus gros ensemble accessible d'archives sonores en France.

Avec nos encouragements et nos cordiales salutations

Pierre Olivier LAULANNE
Directeur